

# COMPTE RENDU DE RÉUNION

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2009

L'an deux mille huit, le vingt six mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, Maire.

Étaient présents : Messieurs BLEUZEN Jean-Claude, VERROLLES Christian, HAUTEKIET Gilbert, MATTLE Michel, ANDRIEU Luc, CROCHET Cédrik, DUVAL Jacques, MOREAU Alain, Jérôme ODINET, Mesdames BARRE Claudine, FERRER Nathalie, LECOMTE Catherine, Formant la majorité des membres en exercice.

Madame ARRANHADO, Receveur municipal

Absents excusés :

Madame Claudine CHOUBRAC ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude BLEUZEN  
Madame Evelyne COBO ayant donné pouvoir à Madame Catherine LECOMTE  
Monsieur Christophe CORBET Excusé  
Madame Martine ROUZIER Excusée  
Madame Isabelle PICAULT Excusée  
Madame Estelle ALEXANDRE Excusée

Secrétaire de séance : Monsieur Luc ANDRIEU a été élu Secrétaire de séance.

Lecture du dernier P.V. : Le procès verbal de la réunion du 17 février 2009 est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'étant faite.

### **1/ AFFAIRES BUDGETAIRES**

Madame ARRANHADO présente le compte administratif 2008 de la commune comme suit

#### ***BUDGET COMMUNAL*** **COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

Le **compte administratif 2008** de la Commune fait apparaître les résultats suivants :

***Section de fonctionnement :***

DÉPENSES :	806 090.49€
RECETTES :	981 034.60€
Excédent de fonctionnement 2007 reporté :	584 354.18€
soit un excédent 2008	<b>759 298.29€</b>

***Section d'investissement :***

DÉPENSES :	316 833.66€
RECETTES :	105 157.96€
Déficit d'investissement 2007 reporté :	222 407.15€
Excédent de fonctionnement 2007 affecté :	272 807.15€
soit un déficit 2008 :	161 275.70€

Monsieur Le Maire commente les résultats qui font ressortir une progression sensible des dépenses essentiellement due aux charges liées à la masse salariale alors que les recettes ont peu augmenté. De ce fait, la marge d'autofinancement a diminué.

Le Maire s'étant retiré, il est procédé, sous la présidence de Jean-Claude BLEUZEN au vote du compte administratif de la commune qui est adopté à l'unanimité.

## COMPTE DE GESTION 2008

Le compte de gestion du Receveur Municipal pour la Commune étant strictement similaire au compte administratif, ce dernier est accepté à l'unanimité.

### AFFECTATIONS DU RÉSULTAT 2008

A la fin de l'exercice 2008, le Compte Administratif de la Commune fait apparaître un excédent de fonctionnement de 759 298.29€ et un déficit d'investissement de 161 275.70€.

Les restes à réaliser décrits dans les tableaux présentés aux élus sont évalués à :

DÉPENSES	160 900€
RECETTES	136 900€
	-----
soit un déficit de restes à réaliser 2008	24 000€

Compte tenu de ce montant et du déficit 2008, il est proposé d'affecter 161 276€ en section d'investissement et de reporter 574 022€ en section de fonctionnement au budget primitif 2009.

Ce dernier montant correspond au fonds de roulement, qui est donc important et qui reste pratiquement identique à l'excédent 2007 qui avait été reporté en 2008.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette affectation des résultats de 2008.

### DURÉE D'AMORTISSEMENT DES FONDS DE CONCOURS

Depuis la réforme de la M14 au 1<sup>er</sup> janvier 2006, les communes doivent amortir les fonds de concours et les subventions d'équipement versées par elles.

Ainsi, pour les travaux de voirie 2008, la commune doit amortir 13 612.14€ versés à la Communauté de Communes du Plateau de Martainville, au titre de la participation communale pour la voirie.

Le Conseil Municipal décide que l'amortissement se fera sur 7 ans.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2009

Bien que l'augmentation des valeurs locatives ne couvre pas totalement l'inflation, le Conseil Municipal décide de maintenir inchangés les taux d'imposition communaux. Ceux-ci restent donc les suivants :

TAXE D'HABITATION : <b>7,65 %</b>
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI : <b>15,54 %</b>
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI : <b>33,41 %</b>
TAXE PROFESSIONNELLE : <b>7,75 %</b>

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de maintenir ces taux pour l'année 2009

## BUDGET PRIMITIF 2009

Le Maire et Mme ARRANHADO, receveur municipal, présentent le projet de budget primitif 2009, qui intègre ces décisions :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

	<u>BP 09</u>
011 Charges à caractère général	309 950
012 Charges de personnel et frais assimilés	466 000
65 Autres charges de gestion courante	132 550
<u>Total dépenses de gestion courante</u>	<u>908 500</u>
66 Charges financières	12 765
67 Charges exceptionnelles	1 000
68 Dotations aux provisions	
022 Dépenses imprévues	1 100
<u>Total dépenses réelles de fonctionnement</u>	<u>923 365</u>
023 Virement à la section d'investissement	518 600
042 Opération d'ordre entre sections (amortissement)	27 635
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 469 600</b>

#### RECETTES

	<u>BP 09</u>
013 Atténuation de charges	11 000
70 Produits services, domaine, ventes...	182 750
73 Impôts - Taxes	347 900
74 Dotations et participations	457 250
75 Autres produits de gestion courante	27 000
<u>Total dépenses de gestion courante</u>	<u>1 025 900</u>
76 Produits financiers	2 100
<u>Total recettes réelles de fonctionnement</u>	<u>1 028 000</u>
042 Op. d'ordre de transferts entre sections	2 000
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 030 000</b>
002 Résultat 2008 reporté	574 022
<b>Total cumulé des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 604 022</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

	<b>BP 09</b>
20 Immobilisations incorporelles	10 000
204 Subventions d'équipements versées	21 700
21 Immobilisations corporelles	45 600
23 Immobilisations en cours	540 900
<u>Total des dépenses d'équipement</u>	<u>618 200</u>
16 Emprunts	49 300
26 Participations (parts sociales)	250 000
<u>Total des dépenses financières</u>	<u>299 300</u>
<u>Total dépenses réelles d'investissement</u>	<u>917 500</u>
040 Op. d'ordre de transferts entre sections	2 000
041 Opérations patrimoniales (travaux régie)	
<u>Total dépenses d'ordre d'investissement</u>	<u>2 000</u>
<b>Total cumulé des dépenses d'investissement</b>	<b>919 500</b>
001 Solde reporté année N-1	161 276
	<b>1 080 776</b>

### RECETTES

	<b>BP 09</b>
13 Subventions d'équipement	282 000
<u>Total des recettes d'équipement</u>	<u>282 000</u>
10 Dotations, fonds divers	67 265
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	185 276
<u>Total des recettes financières</u>	<u>252 541</u>
<u>Total recettes réelles d'investissement</u>	<u>534 541</u>
021 Virement de la section de fonctionnement	518 600
040 Op. d'ordre de transferts entre sections	27 635
041 Opérations patrimoniales	
<u>Total recettes d'ordre d'investissement</u>	<u>546 235</u>
<b>Total cumulé des recettes d'investissement</b>	<b>1 080 776</b>
001 Solde reporté année N-1	0
	<b>1 080 776</b>

➤ Le budget primitif de la Commune est adopté à l'unanimité.

## BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS COMPTE ADMINISTRATIF 2008

**Le compte administratif 2008** de la Zone d'Activités fait apparaître les résultats suivants :

DÉPENSES de fonctionnement	164 855.97€
RECETTES de fonctionnement	164 855.97€
Excédent de fonctionnement 2007 reporté	4 802.14€
Soit un excédent 2008 de	<b>4 802.14 €</b>
DÉPENSES d'investissement	75 650.97€
RECETTES d'investissement	91 345.00 €
Soit un excédent 2008 de	<b>15 694.03€</b>

Le Maire s'étant retiré, il est procédé, sous la présidence de Jean-Claude BLEUZEN au vote du compte administratif de la Zone d'Activités qui est adopté à l'unanimité.

### COMPTE DE GESTION 2008

Le compte de gestion du Receveur Municipal pour la zone d'activités étant strictement similaire au compte administratif, ce dernier est accepté à l'unanimité.

### BUDGET PRIMITIF 2009

Le budget annexe de la Zone d'Activités se présente comme suit.

- DÉPENSES de fonctionnement	105 845€
- RECETTES de fonctionnement avec report de l'excédent de 4 802 €	110 647*€
- DÉPENSES d'investissement	105 845€
- RECETTES d'investissement	119 345€

**Le budget primitif de la zone d'activités est adopté à l'unanimité.**

## **2/LISTE DES MARCHES PUBLICS 2008**

Monsieur Le Maire présente la liste des marchés publics contractés en 2008, d'un montant supérieur à 4000 €. Conformément à la loi, cette liste sera publiée dans un journal d'annonces légales.

## **3/JEUNESSE- CLSH été – tarifs et recrutements 2009 - 2010**

En tenant compte des propositions formulées par la commission intercommunale Villages Récré, le Conseil Municipal vote les tarifs demandés aux familles et le montant des vacations animateurs et directeurs.

Monsieur le Maire expose que la commune de Roncherolles sur le Vivier souhaite que les enfants de sa commune puissent fréquenter le centre de loisirs de Préaux au même tarif que les enfants des communes adhérentes à la Communauté de Communes du Plateau de Martainville, la commune de Roncherolles apportant par enfant une participation financière égale à celle de la Communauté de Communes. Ceci serait officialisé dans le cadre d'une convention.

Le conseil municipal unanime en approuve le principe et autorise Monsieur le Maire à signer une convention correspondante entre les deux communes.

## **4/ QUESTIONS DIVERSES**

Un compte rendu est fait des réunions des conseils d'écoles et de la Communauté de Communes du Plateau de Martainville

- **Subvention**: Le Département va accorder une subvention de 3 811 € pour le fonctionnement des Centres de Loisirs (été et garderie) et 198 € pour les séjours.

En revanche, la Direction Régionale Jeunesse et Sports a annoncé la suppression des aides attribuées pour le ticket sport à partir de l'année scolaire 2009/10 (cette année l'aide s'élevait à 1 500€).

**LA SEANCE EST LEVEE A 22H20**